

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 JUIN 2013

- n° 95 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 8 cosignataires demandant d'analyser la possibilité de mettre à disposition de la population des palettes pour du jardinage urbain

Mme Elena Strozzi (Verts) résume le postulat ci-après:

"Depuis quelques années, diverses expériences 'jardinage urbain avec des palettes' se sont développées en Suisse. L'idée de base est celle de petit 'potager en carré', où les habitants peuvent profiter de palettes remplies de terre pour cultiver des légumes, des petits fruits ou des fleurs.

A Genève, depuis une année, des palettes végétales sont disponibles pour jardiner en ville. A Bâle aussi, des palettes en bois sont mises à disposition par une association qui propose de cultiver toutes sortes de légumes juste devant la maison des personnes intéressées. (www.urbanagriculturebasel.ch).

A Sion et à Lausanne, un tel projet à été récemment mis en place. L'association qui gère le projet les 'incredible-edible', (www.incredible-edible.info) introduit aussi le concept de 'nourriture à partager': les végétaux qui poussent dans ces palettes peuvent être soignés et récoltés par toute personne intéressée (pratique utile pour résoudre le problème des absences, lors des départs en vacances notamment).

Par le présent postulat, nous demandons au Conseil communal, d'analyser la possibilité de mettre à disposition de la population des palettes pour du jardinage urbain. Le choix des palettes devra, à notre avis, répondre au minimum aux trois critères suivants: matériau exempt de matières polluantes, afin d'éviter la contamination de la terre, praticabilité de l'installation et bonne intégration dans le paysage et le mobilier urbain. Afin de faciliter la diffusion de ces 'jardins urbains', nous proposons à la Commune de collaborer activement avec les associations de quartier et de susciter leur éventuel soutien et intérêt. Par une information à la presse et dans le 1700, la Commune pourra ensuite faire connaître ce projet à la population."